

Ministry of Education

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



2018 : SB16

DESTINATAIRES : Cadres supérieurs de l'administration des affaires

EXPÉDITEURS : Romina Di Pasquale
Directrice
Direction de la mise en œuvre relative aux relations de travail
et au financement

Med Ahmadoun
Directeur
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

DATE : Le 11 septembre 2018

OBJET : États financiers de 2017-2018 (conseils scolaires de district)

Nous avons le plaisir de vous informer que les états financiers 2017-2018 ainsi que les guides et directives qui s'y rattachent sont maintenant accessibles par le lien qui mène aux états financiers qui se trouvent dans la section « Rapport au Ministère » du [site Web de la Direction de l'analyse et de la responsabilité financières \(DARF\)](#).

Vidéos de formation et séances de questions et de réponses

Cette année, au lieu de dispenser des séances de formation individuelles, le Ministère fera sa mise à jour financière annuelle dans des vidéos de formation et des séances de questions et de réponses. Il présentera les changements apportés aux états financiers et fera le point sur d'autres questions, comme :

- la modification des conventions comptables;
- les procédés de vérification du Ministère;
- les vérifications de conformité;
- le Modèle de l'analyse et de la planification des immobilisations (MAPI);
- le Système d'information sur le financement de l'éducation (SIFE);
- les immobilisations;
- l'amélioration de l'administration des prestations;
- l'annexe H.

Avant les séances de questions et de réponses, à partir du vendredi 14 septembre 2018, les conseils pourront visionner les enregistrements vidéo (en français ou en anglais) en se connectant au SIFE et en cliquant sur le lien des états financiers 2017-2018 :



Si vous avez des questions après avoir visionné les vidéos, veuillez les transmettre par courriel à l'adresse reporting.entity@ontario.ca en inscrivant dans l'objet « **Questions et réponses – téléconférence** » avant la téléconférence à laquelle vous souhaitez participer. Veuillez prendre note que les enregistrements vidéos ne seront pas diffusés au cours des séances de questions et de réponses. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour participer à la téléconférence.

Téléconférence n° 1 : le lundi 24 septembre 2018 (en anglais)

Heure : 14 h 30 à 15 h 30

416 212-8013 ou 1 866 633-1033, identifiant de la conférence : 9070420

Téléconférence n° 2 : le mercredi 26 septembre 2018 (en français)

Heure : 14 h 30 à 15 h 30

416 212-8013 ou 1 866 633-1033, identifiant de la conférence : 9070420

Téléconférence n° 3 : le vendredi 28 septembre 2018 (en anglais)

Heure : 14 h 30 à 15 h 30

416 212-8013 ou 1 866 633-1033, identifiant de la conférence : 9070420

Les conseils sont priés de transmettre le matériel de formation pertinent à leurs vérificateurs externes.

Mise à jour des données sur l'effectif de SISON et date butoir

Comme pour les années précédentes, le téléchargement des données sur l'effectif pour les cours de jour réguliers de SISON s'effectue directement dans le SIFE 2.0, sur une base quotidienne. Tout changement apporté dans SISON avant 18 h00 sera actualisé

dans le SIFE 2.0 avant midi le jour ouvrable suivant. Ce processus de mise à jour se poursuivra jusqu'au 2 octobre 2018, date à laquelle les données du 1^{er} octobre 2018 à 18 h00 seront utilisées. Les conseils sont priés de vérifier leurs données sur l'effectif dans le SIFE 2.0 et d'effectuer les corrections dans SISON avant la date butoir.

Même si les conseils déclarent également leurs effectifs pour les cours d'été, l'éducation permanente et les études personnelles dans SISON dans le cadre de l'Initiative de rapport sur les effectifs mentionnée dans la note de service 2015 : SB35, ces données sur les effectifs ne sont pas téléchargées directement dans le SIFE 2.0.

Les conseils doivent donc saisir les données sur les effectifs pour les cours d'été et l'éducation permanente dans le tableau 12, et celles sur l'effectif pour les études personnelles dans le tableau 13, et ces données doivent correspondre aux renseignements fournis dans SISON.

Mise à jour des données sur les dépenses de VFA Facility et date butoir

Les conseils sont tenus d'entrer dans VFA Facility les données sur les dépenses en immobilisations qui sont financées par l'allocation pour l'amélioration de l'état des écoles, l'allocation pour les carrefours communautaires et l'allocation pour la réduction des gaz à effet de serre.

Les dépenses déclarées dans VFA Facility seront automatiquement versées dans le SIFE chaque jour jusqu'au 31 octobre 2018.

Processus d'approbation des données sur les écoles

Dans la note de service 2017 : SB34, le Ministère demandait aux conseils scolaires de vérifier la liste de toutes les écoles en activité pour 2017-2018 et 2018-2019 d'après les renseignements les plus à jour du Ministère. Le 30 avril 2018, une liste des écoles a été transmise aux conseils scolaires pour les états financiers de 2017-2018. Les conseils scolaires ont été priés d'informer le Ministère des écarts éventuels et d'approuver la liste avant le 15 juin 2018. Les écoles dont le nom ne figure pas sur la liste approuvée n'auront pas droit au financement des écoles selon les états financiers de 2017-2018.

Soumission des rapports financiers

Stratégie de gestion de la trésorerie

Dans la note de service 2018 :SB05, le calcul de l'excédent accumulé et du solde des revenus reportés ajustés pour le calcul du paiement des subventions différées prévoyait une exception temporaire pour les placements à long terme au 31 août 2018. L'exception temporaire pour les placements à long terme est la suivante :

- Jusqu'à fin février 2019 : si les intérêts sont calculés au prorata d'après les termes du placement.
- Jusqu'à l'échéance du placement : s'il y a des pénalités ou si le montant total

des intérêts ne sera pas reçu, dans l'éventualité d'un remboursement avant la date d'échéance.

Afin d'établir la durée des exceptions temporaires, les conseils doivent donner au Ministère des renseignements détaillés sur le solde déclaré comme placement à la ligne 1.4 du tableau 7, dans leurs états financiers 2017-2018.

Les conseils doivent envoyer les documents justificatifs en pièce jointe avec les rapports financiers à l'adresse financials.edu@ontario.ca en les nommant conformément à la [convention des noms de fichiers](#) qui se trouve sur le site Web de la DARF.

De plus amples détails sur la stratégie de gestion élargie de la trésorerie qui a été annoncée dans la note de service 2018 : B14 seront transmis dans une prochaine note de service.

Rapport sur l'utilisation du Fonds pour les priorités locales

Dans la note de service 2017 : SB32, le Ministère informait les conseils scolaires que des renseignements supplémentaires sur l'utilisation du Fonds pour les priorités locales étaient exigés dans les états financiers de 2017-2018. Le modèle du rapport est un fichier Excel nommé « LocalPrioritiesFunding_BoardName.xlsx » qui peut être téléchargé dans le dossier « Documents à l'appui » du SIFE.

Les conseils doivent envoyer le rapport des dépenses en pièce jointe avec les rapports financiers à l'adresse financials.edu@ontario.ca en les nommant conformément à la [convention des noms de fichiers](#) qui se trouve sur le site Web de la DARF.

Modèle de l'analyse et de la planification des immobilisations (MAPI)

Comme les années précédentes, les conseils devront soumettre au Ministère le Modèle de l'analyse et de la planification des immobilisations (MAPI) dans le cadre des rapports de fin d'exercice. Nous vous rappelons que ce modèle est utilisé à diverses fins : demande d'approbation des projets d'immobilisations, outil de soutien pour les immobilisations prioritaires, suivi des projets d'immobilisations et évaluation de la situation financière des immobilisations d'un conseil. Les MAPI contiendront les données financières et les données sur les immobilisations provenant des MAPI approuvés les plus récents (2016-2017), de même que des nouveaux projets approuvés par le Ministère au cours de l'année scolaire 2017-2018. Les conseils doivent vérifier et mettre à jour le MAPI, afin de s'assurer que tous les projets approuvés après le 31 août 2017 et toutes les activités liées aux immobilisations en 2017-2018 y figurent.

Ils doivent également fournir des renseignements à jour sur leur situation financière, conformément aux données fournies qu'ils ont transmises dans leurs états financiers de 2017-2018.

Les MAPI seront mis à la disponibilité des conseils avant la fin septembre. Les conseils doivent remettre leur MAPI actualisé au Ministère au plus tard **le 30 novembre 2018**.

États financiers

Veillez soumettre vos états financiers 2017-2018 par l'intermédiaire du [SIFE 2.0](#).

De plus, veuillez envoyer par voie électronique d'ici le **15 novembre 2018** une copie des documents suivants à partir de la soumission active du conseil :

- Certificat du directeur ou de la directrice de l'éducation;
- Rapport de conformité;
- Tableaux 1, 1.1, 1.2, 1.3, 9, 10 et 10ADJ;
- Section 1A;
- États financiers vérifiés, y compris le rapport des vérificateurs et les notes afférentes;
- Fonds pour les priorités locales – rapport des dépenses (fichier Excel);
- Renseignements sur les investissements pour la stratégie de gestion de la trésorerie, le cas échéant.

Des documents susmentionnés, seuls le Certificat du directeur ou de la directrice de l'éducation et le tableau 1 doivent être signés par le directeur ou la directrice de l'éducation ainsi que par le président ou la présidente.

Sauf indication contraire, les documents doivent être sauvegardés en format PDF et envoyés en pièce jointe par courriel à l'adresse suivante : financials.edu@ontario.ca.

Le nom du fichier doit être conforme à la [convention des noms de fichiers](#) qui se trouve sur le site Web de la DARF, et les conseils sont priés d'inscrire dans l'objet « Pièces justificatives des états financiers 2017-2018 – CSD## ».

Afin de faciliter le processus budgétaire provincial, les formulaires du SIFE doivent être envoyés avant le **15 novembre 2018**. Le Ministère est conscient du fait qu'en raison du calendrier des réunions du conseil, les états financiers publiés, les notes afférentes aux états financiers et le rapport des vérificateurs risquent de ne pas être terminés le 15 novembre. En pareil cas, ces trois documents peuvent être envoyés après le 15 novembre, mais au plus tard le 3 décembre. La date d'échéance de la soumission au SIFE reste fixée au 15 novembre. Si des données financières sont modifiées à la suite d'une réunion du conseil, ce dernier devra soumettre de nouveau les formulaires du SIFE au plus tard le 3 décembre.

Soumissions en retard

Il est important que les conseils respectent les échéances ci-dessus afin que les rapports intermédiaires du budget provincial puissent être produits. Le Ministère imposera des sanctions financières si les états financiers ne sont pas déposés dans le

SIFE avant le 15 novembre 2018, sauf s'il prolonge le délai de soumission en raison de circonstances atténuantes. Dans ce cas, des sanctions financières seront imposées, si le conseil n'envoie pas ses états financiers à la nouvelle date prévue.

Le flux net de trésorerie régulier du conseil visé sera réduit de 50 %, si celui-ci n'a pas déposé ses états financiers dans le SIFE avant le 15 novembre 2018 (ou avant une date ultérieure approuvée par le Ministère, tel que précisé ci-dessus). Une fois les états financiers soumis, le Ministère reviendra au processus de paiement mensuel normal et inclura dans le paiement mensuel le montant total retenu jusque-là.

Personnes-ressources

Pour toute question concernant la trousse des états financiers, veuillez vous adresser à votre analyste financier du Ministère. La liste complète des analystes financiers et de leurs coordonnées se trouve sur le site Web de la DARF sous le lien « [Pour nous joindre](#) ».

Pour toute question sur les données détaillées et le rapport d'activités liées aux immobilisations corporelles, veuillez communiquer avec :

Nom	Téléphone	Adresse de courriel
Patrick Pelletier	416 325-3314	Patrick.Pelletier@ontario.ca

Pour obtenir de l'aide sur la navigation dans le SIFE et sur son utilisation, veuillez communiquer avec :

Nom	Téléphone	Adresse de courriel
Hao Qin	416 327-4024	Hao.Qin@ontario.ca
Rani Hemaïd	416 325-2058	Rani.Hemaïd@ontario.ca
Emily Wells	416 325-2036	Emily.Wells@ontario.ca

Pour obtenir de l'aide sur l'ouverture d'une session, veuillez communiquer avec :

Nom	Téléphone	Adresse de courriel
-----	-----------	---------------------

Soutien SIFE	S.O.	efis.support@ontario.ca
--------------	------	--

Original signé par

Romina Di Pasquale
Directrice
Direction de la mise en œuvre relative aux
relations de travail et au financement

Med Ahmadoun
Directeur
Direction de l'analyse et de la
responsabilité financières

c.c. : Directrices et directeurs de l'éducation